Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 04 mai 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

REVISION DU P.L.U. – DEBAT SUR LE P.A.D.D.

Suite à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le conseil municipal a débattu sur les orientations générales contenues dans ce document qui fixe l'économie générale du PLU.

TRAVAUX O.N.F.

Le conseil municipal approuve l'état d'assiette des coupes pour l'année 2016 présenté par l'Office National des Forêts.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Le conseil municipal accepte la demande d'admission en non-valeur présentée par la Trésorerie Principale, pour la somme de 116,52 € (budget de l'Eau).

MEDECINE DU TRAVAIL

Le conseil municipal décide de reconduire le contrat relatif à la médecine du travail avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie.

QUESTIONS DIVERSES

<u>Logiciel Gestion du Cimetière</u>: Monsieur le Maire présente un devis pour l'acquisition d'un logiciel et la mise en place des données intégrales: photos et saisie des inhumés, scannérisation et reprises des concessions, levé topographique, formation du personnel administratif. Le montant du devis s'élève à la somme de 6 526 € H.T.; un second devis est attendu;

<u>Cimetière</u>: Monsieur le Maire propose un aménagement des emplacements destinés au caveau provisoire et de l'ossuaire, avec pose d'une plaque du souvenir. Le conseil municipal donne son accord de principe. Une étude du coût sera réalisée;

<u>Travaux Route de la Glière</u>: Monsieur le Maire informe que ERDF a reporté les travaux de dépose des poteaux électriques. L'enrobé ne pourra donc pas être réalisé avant fin juin ;

<u>Création d'une Résidence Autonomie</u>: Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un dossier de création d'une résidence autonomie pour personnes âgées a été déposé par l'Association ODELIA; s'il est accepté par le Département, ce projet sera réalisé sur les parcelles situées dans le prolongement du groupe scolaire;

<u>Diagnostic réseau eau potable</u>: Dans le cadre des études en cours, il ressort qu'il manque un compteur sur la distribution du réservoir de Grésy et qu'il sera nécessaire de renouveler les deux compteurs installés sur les sources. Ces compteurs devront être équipés de têtes émettrices. Ces travaux sont estimés à la somme de 5 300 € H.T.;

<u>SIVOM Armoy/Le Lyaud</u>: Afin de palier à l'absence temporaire de l'un des employés du SIVOM, Monsieur le Maire informe qu'un contrat devrait être passé avec une entreprise pour l'entretien des talus avec une épareuse.

<u>Nettoyage de la voirie</u>: l'ensemble des grilles ont été nettoyées et les rues balayées par les entreprises THERMOS et CSP;

<u>Panneaux d'affichage</u>: Monsieur le Maire propose de remplacer 7 panneaux par des structures fermées, afin de mieux protéger les documents administratifs affichés. Le Conseil donne son accord de principe. Des devis seront demandés ;

<u>Réparation cloche de l'église</u>: Monsieur le Maire informe que les travaux à réaliser au clocher sont subventionnés à hauteur de 2 250 € par le Comté d'Allinges ;

<u>Location salle communal</u>: Le conseil municipal accepte de renouveler la location d'une salle communale à Mme ROUTHIER pour des cours de yoga, pour la saison 2016-2017.

<u>Honorariat de Marie-Paule ROGUIER</u>: Monsieur le Maire rappelle la cérémonie d'honorariat au cours de laquelle Marie-Paule ROGUIER a reçu le titre de Maire Honoraire pour ses nombreuses années d'engagement. Une soixantaine de personnes ont assisté à cette soirée, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.